

## UEP029 SOLOGNE

- Un paysage de forêt transformé depuis le Moyen âge par l'homme,
- Un manteau forestier troué de clairières cultivées dans lesquelles se concentre l'habitat,
- Une activité cynégétique importante qui organise et privatise le territoire,
- Des ambiances variées selon la densité du couvert forestier, des landes, des étangs et les différentes cultures.



### 1. Les fondements du paysage : éléments constitutants et fédérateurs

#### 1.1 Géologie et pédologie

La Sologne est issue d'une formation géologique particulière : c'est en réalité une « cuvette », une zone d'affaissement de la plate-forme de Beauce. Au Miocène, le réseau hydrographique s'est mis en place après l'assèchement de la Beauce, et la Loire, alors affluent de la Seine, est venue s'installer au Sud du Bassin parisien. Le fleuve érode les pentes du Massif central et emmène des dépôts détritiques dans la dépression de Sologne, jusqu'à atteindre une épaisseur de 300 mètres.

Ces dépôts, essentiellement constitués d'argiles et de sables granitiques, ont formé une mosaïque de sols complexes, pauvres, naturellement favorables à la forêt plutôt qu'à l'agriculture, globalement humides, mais offrant parfois des caractères plus secs suivant l'épaisseur de sable. Ces mêmes argiles recouvrent les sols de la Brenne et de la forêt d'Orléans. Selon l'importance du lessivage, de l'épaisseur d'argiles et du degré d'imperméabilité que cela induit, on trouve des sols bruns forestiers, des sols podzoliques, ou des sols à gley ou pseudogley.

Le secteur Ouest de la Sologne au contact de la Touraine et des gâtines d'Amboise et de Pontlevoy présente un aspect un peu différent : le calcaire de Beauce y est recouvert d'une couche de sables plus minces qu'ailleurs. La terre y est mieux drainée et débarrassée de son excès d'humidité. Elle est plus favorable à l'agriculture : c'est la Sologne dite viticole et maraîchère.



La culture des asperges, adaptée aux sols légers et sableux  
*Atlas des paysages du Loir-et-Cher*

#### 1.2 Relief et hydrographie

La Sologne s'étend sur un vaste plateau au relief très peu accidenté, à peine moins élevé que celui de la Beauce. Sa légère inclinaison d'Est en Ouest oriente une multitude de cours d'eau, dont les plus importants (Sauldre, Beuvron, Cosson, Néant, Barangeon...) forment de larges vallonnements aux coteaux doux et discrets. En effet, les vallées restent peu profondes en raison de la nature sableuse et argileuse des sols, mais les 20 à 30 m de dénivelé suffisent parfois à dégager des vues depuis les rebords.

Le relief se résume à de vastes interfluves plats et séparés par des vallées peu marquées.

La Sauldre et le Barangeon, affluents du Cher, le Cosson et le Beuvron, affluents de la Loire, se sont formés à l'aide d'innombrables petits cours d'eau qui drainent l'ensemble du plateau, alimentés par des chapelets d'étangs qui se succèdent en ligne.

Les étangs sont indissociables du caractère solognot. Pourtant, il s'agit d'un élément très discret dans le paysage, souvent dans les creux du relief, entourés de bois, éloignés des voies de circulation et inclus dans des propriétés privées. Il est donc difficile d'imaginer que la Sologne compte pas moins de 3 000 étangs. Ils se concentrent essentiellement autour des communes de Marcilly-en-Gault, Millançay et Saint-Viâtre, secteur appelé la Sologne des étangs.

Ces étangs ont été créés par la main de l'homme au Moyen âge. La Sologne était entièrement recouverte par la forêt, qui a été sévèrement défrichée par les moines afin de cultiver la terre. Elle se transforme alors en un vrai marécage, entraînant l'apparition du paludisme et de la fièvre jaune. Afin d'assainir les terres, les étangs sont creusés en construisant une petite chaussée munie d'une écluse en travers d'une vallée : cela suffit pour créer des retenues d'eau. Ils trouvent très vite une utilité économique : la pisciculture. On y élève des carpes, brèmes et chevesnes.

À l'origine totalement artificiels, ces étangs constituent aujourd'hui des milieux d'une grande richesse, abritant le développement d'une végétation spécifique et de nombreux oiseaux et mammifères. Mais ils participent également à la qualité paysagère grâce aux ambiances et aux lumières qu'ils créent.



Étang de la Courtilière visible depuis la chaussée qui en barre le cours près de la Marolle-en-Sologne  
*Atlas des paysages du Loir-et-Cher*

### 1.3 Structures végétales

La structure végétale dominante est bien entendu la forêt : la forêt solognote couvre près de 5 00 000 hectares, c'est le deuxième plus important massif de France, après celui des Landes. Sa particularité réside dans son caractère diversifié : en effet, les essences d'arbres sont très variées et liées aux différents types de sols.

Les résineux ne dominent que dans les parties les plus sèches et les mieux drainées, notamment en Sologne viticole. Il s'agit de pins maritimes et pins sylvestres qui s'accommodent de sols sableux, mais aussi de pins laricios, ou de Douglas. Ailleurs, la proportion de feuillus reste très importante : une chênaie claire, acidophile se développe sur les terrains acides, avec des chênes, charmes, trembles et bouleaux blancs. On trouve également des châtaigniers ou des saules sur les sols les plus humides.



Pins sylvestres, fougères et molinies  
*Atlas des paysages du Loir-et-Cher*

Deux massifs possèdent des caractéristiques particulières issues de l'histoire : la forêt domaniale de Boulogne est destinée à la production de chênes de grande qualité et est conduite en futaie régulière depuis plus de sept siècles ; et sa voisine, la forêt domaniale de Cham-

bord qui entoure le château, conduite en taillis-sous-futaie, est une réserve de chasse présidentielle, déjà chasse royale sous le règne de François I<sup>er</sup>.

En dehors de ces deux massifs et de ceux de Russy, La Motte-Beuvron, Vierzon, Vouzeron, la forêt est très largement privée et morcelée en de nombreuses propriétés.

La diversité des paysages forestiers solognots est mise en valeur par la présence de clairières qui créent des espaces de respiration dans le manteau forestier, dans lesquelles des haies résiduelles de bocage se dressent encore parfois. Il existe quelques secteurs préservés entre la Sauldre et Châtres-sur-Cher, et en particulier sur les rives de la Petite Rère. Les plantes de lande, bruyères, genêts et ajoncs, occupent les terrains lorsque les parcelles sont en friche, et forment des paysages typiques.

### 1.4 Occupation du sol

Il faut comprendre l'histoire de la Sologne pour comprendre l'occupation du sol, qui est le fruit d'un travail incessant de l'homme pour tenter de cultiver la terre. Ce territoire a connu une alternance de longues périodes difficiles et de courtes périodes de relative prospérité.

Le Moyen âge était une période de déboisement et de création des étangs par les moines. La culture de la vigne apparut au XVI<sup>e</sup> siècle sous la volonté de François I<sup>er</sup>, ce qui donna naissance au vignoble de Romorantin. Après une période d'abandon des terres et de réenfrichement, l'assèchement des étangs pour assainir les terres fut décrété à la Révolution, mais cette décision fut vite abandonnée devant les résultats peu probants et le mécontentement de la population, pour laquelle le poisson constituait un complément alimentaire non négligeable.

Tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Sologne présentait un visage très différent d'aujourd'hui, avec des landes qui occupaient la place la plus importante et une forêt, mal entretenue et surexploitée, qui ne couvrait que 16 % de la surface.

Le XIX<sup>e</sup> siècle modifia profondément les paysages de Sologne. L'élevage du mouton et du cheval se développa, tandis que les terres furent reboisées et quelques cultures apparurent (betterave à sucre notamment).

Une partie de la Sologne fut ensuite asséchée et des routes agricoles construites. La politique très forte de reboisement du Second Empire introduisit les conifères, notamment le pin maritime, mais surtout le pin sylvestre, qui furent utilisés pour produire de la pâte à papier. Les feuillus procuraient du bois pour les charpentes et les menuiseries, fournissaient glands et faines pour le bétail, ainsi que du bois de chauffage.



Clairière pâturée par les moutons à Neung-sur-Beuvron  
*Atlas des paysages du Loir-et-Cher*

Le début du XX<sup>e</sup> siècle fut à nouveau une période d'enfrichement de la forêt solognote : avec la Première Guerre mondiale et l'exode rural, la région se vida de ses habitants, entraînant un recul de l'agriculture et donc une progression des espaces boisés.

Parallèlement, l'activité de la chasse se développe : entre 1860 et 1914, la Sologne se couvre de luxueux pavillons de chasse construits sur de vastes domaines.

L'histoire complexe et la volonté de mise en valeur des terres, malgré un potentiel naturellement limité, se lit encore aujourd'hui dans l'occupation du sol de la Sologne. Quelques clairières se trouvent dans le manteau forestier. Elles accueillent des productions diversifiées (céréales, bovins à viande et à lait, ovins, caprins), avec la dominance de la polyculture-élevage, mais les cultures céréalières ou maraîchères progressent fortement grâce aux engrais.

Pourtant, un secteur offre encore des paysages agricoles originaux. Grâce à un sous-sol différent, la Sologne viticole et maraîchère permet une certaine diversité de cultures, associées à des pâtures ou des prairies de fauche, entourées par des horizons boisés. Les sols sableux, plus secs et mieux drainés sont investis par la production légumière et fruitière, notamment des asperges et des fraises, produites dans de petites exploitations.

À l'extrême Ouest, la région de Contres s'est spécialisée dans la bulbiculture et l'horticulture, et dans les vignobles des appellations Touraine, Cheverny et Cour-Cheverny. Ainsi, des parcelles de petite taille, très diverses et colorées, alternent avec des petits bois de pins.



Mosaïque de vignobles et de cultures imbriquées à Sambin en Sologne Viticole  
*Atlas des paysages du Loir-et-Cher*

L'agriculture reste cependant une activité secondaire de la Sologne. C'est la chasse qui est devenue une activité économique à part entière et qui organise fortement les paysages (élevage de gibier, domaines de chasse enclos de grillages, installation de miradors, grandes percées dans la forêt pour la chasse à courre, culture de bandes céréalières pour attirer le gibier,...). En effet, le gibier est abondant dans cette région où dominent l'arbre et l'eau. Avec l'influence des propriétaires fonciers, la Sologne est devenue un vaste terrain de loisirs, de chasse et de pêche, avec une forte influence sur le prix des terres, et donc une déprise agricole de plus en plus importante. Ainsi une structure foncière privée caractérise les grandes régions forestières. Des surfaces considérables sont possédées par un petit nombre de grands propriétaires. Au total, 85 % des boisements sont aujourd'hui privés.

### 1.5 Implantations et formes urbaines et villageoises, particularités architecturales

L'habitat prend diverses formes en Sologne : des petits bourgs denses implantés à distance régulière de cinq à dix kilomètres, des hameaux groupés et des fermes isolées blotties dans les lisières des clairières. La présence permanente de l'eau, facilement accessible par le creusement d'un puits, a favorisé l'habitat isolé de manière générale.

Le bourg s'implante au cœur de clairières exploitées. L'urbanisation prend la forme de « village-rue » car elle est souvent liée aux cours d'eau et aux axes de communication, ou parfois en étoile, notamment à proximité d'Orléans.

L'organisation de l'habitat est héritée du Moyen âge où les artisans et paysans se regroupaient au sein de la forêt en petites unités autonomes, constituées de l'exploitation originelle autour de laquelle venaient



Mise en valeur des espaces publics aménagés, Pierrefitte-sur-Sauldre  
*Atlas des paysages du Loir-et-Cher*

s'agréger d'autres constructions. Cette forme d'habitat particulier, à la fois diffus dans sa répartition et groupé dans sa forme, s'appelait les « personneries » ou les « frèresches ».

Plusieurs habitations et leurs dépendances s'organisaient autour d'une cour commune (« placeau ») avec une grange et un puits communs. Quelques traces de ces propriétés subsistent encore aujourd'hui.

La qualité paysagère de la Sologne est fortement liée à la richesse de son patrimoine bâti et de son architecture traditionnelle. La brique donne tout son caractère au bâti par l'inventivité des motifs (damiers, losange, croisillons,...) et la diversité des couleurs (orange ou brune). La simplicité des volumes et leur modestie sont également mises en valeur par l'utilisation d'autres matériaux qui s'associent harmonieusement avec la brique. Le calcaire de Beauce ou la craie pour les chaînages d'angle et les linteaux des portes et fenêtres signent l'aisance du propriétaire, tout comme l'ardoise qui se mêle à la tuile plate.



Jolie maison de bourg construite en brique et décorée de motifs, Chaumont-sur-Tharonne

*Atlas des paysages du Loir-et-Cher*

Les tons chaleureux et l'aspect coquet et soigneusement décoré des maisons donnent une forte personnalité au bâti solognot, qui contraste avec d'autres architectures de la région, comme les fermes austères de Beauce. Pourtant, l'utilisation de la brique est assez récente, elle ne date que de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est directement issue du sol, riche en argile mais démunie de matériaux rocheux.

L'architecture traditionnelle utilisait auparavant les pans de bois, avec des toitures de chaume ou de grandes bruyères. Ces architectures sont aujourd'hui devenues rares et valorisées comme des éléments forts de patrimoine. Le torchis utilisé entre les pans de bois est complété ou remplacé par des briques particulières (« demibrique » ou « chantignolle »), disposées en arêtes de poisson ou en « feuille de fougère ».

La Sologne est aujourd'hui bien desservie par le réseau routier, qui privilégie les relations Nord-Sud (A71, et RN 20 Orléans-Vierzon). Les infrastructures routières tracent dans la forêt solognote de longues percées rectilignes, qui permettent un déplacement rapide, mais qui

ont l'inconvénient de rendre la perception du paysage monotone, encadré par les lisières boisées. La traversée des clairières apporte cependant un peu de diversité.



Route forestière bordée de peuplements de résineux au sombre couvert, entre Saint-Viâtre et Nouan-le-Fuzelier

*Atlas des paysages du Loir-et-Cher*

## 2. Le paysage perçu

### 2.1 La limite et le caractère paysager

La Sologne s'étend de la vallée de la Loire au Nord à la vallée du Cher au Sud. En revanche, ses limites Est et Ouest sont moins franches. À l'Ouest, la Sologne viticole et maraîchère offre une transition douce avec les gâtines d'Amboise et de Pontlevoy, avec une disparition progressive des étangs et une densité moins importante de bois. À l'Est, la zone de contact entre Sologne et Pays Fort se traduit par un paysage qui prend un peu des caractères de ses deux voisins : c'est un « pseudo-bocage » dans lequel de grands enclos dédiés au pâturage s'enchaînent. Malgré son apparente uniformité, la Sologne offre des paysages diversifiés. Cinq sous-unités ont été identifiées :

- les deux secteurs de transition : la Sologne viticole et maraîchère, avec un sous-sol diversifié et des vignes alternant avec le maraîchage qui font la transition avec la Touraine ; les marges solognotes, avec un équilibre entre espace boisé et clairières pâturées,
- la Sologne des étangs, autour de Saint-Viâtre et Marcilly-en-Gault, caractérisée par la densité des points d'eau,
- la Sologne des terrasses, sur l'interfluve entre la vallée la Loire et la vallée du Cosson, où les sols moins humides et moins dégradés que dans le reste de la Sologne laissent une place au labour, avec un taux de boisement plus faible et davantage d'écarts,
- la Sologne sèche, qui se caractérise par la présence d'un sol très dégradé, chargé de nombreux cailloutis de silex, où les forêts de résineux occupent de grandes surfaces. Les landes à bruyères y sont

nombreuses et étendues. Les fonds de vallée sont souvent tourbeux, comme celui de la Sauldre. En Sologne, le relief très peu accidenté et la couverture végétale empêchent le regard de dominer la masse boisée : c'est un paysage intime, secret, mais qui porte cependant la marque de l'homme. La nature solognote est tout le contraire du sauvage, car les paysages ont été peu à peu modifiés par les grandes volontés politiques et les mutations économiques et sociales. Ainsi, l'activité de la chasse construit aujourd'hui tout le paysage solognot. Les lisières enherbées ou cultivées, afin d'attirer le gibier, accompagnent les routes. De longues allées forestières sont tracées à travers la forêt et des postes de tir en bois jalonnent les lisières,...

Même si le territoire est recouvert aux  $\frac{3}{4}$  par les bois, les paysages forestiers remarquablement diversifiés évitent la monotonie. La variété des essences utilisées est particulièrement mise en valeur en automne, lorsque les essences caduques se parent de couleurs chaudes, rehaussées par le vert des essences persistantes résineuses. À cela s'ajoutent les floraisons colorées des bruyères et des ajoncs, participant à l'image d'un territoire d'une grande qualité paysagère.



Des paysages forestiers diversifiés ; allée forestière entre Dhuizon et Montrieux  
*Atlas des paysages du Loir-et-Cher*

## 2.2 Les motifs paysagers identitaires

Beaucoup d'éléments participent à la qualité des paysages solognots et à leur diversité. Les forêts de conifères ou de feuillus, tapissées de fougères, constituent un écrin vert dans lequel se nichent de multiples motifs de détails. Les étangs et les bondes qui permettent leur vidange sont un motif indissociable de la Sologne, même s'ils sont peu visibles, car discrètement implantés en chapelets dans les inflexions formées par les rus, cachés par la végétation. Mais lorsque la route passe sur une « chaussée » (digue), les étangs se laissent deviner à travers les feuillages.

Les forêts sont ponctuées de demeures et châteaux, le plus souvent cachés du regard, eux aussi, derrière des haies ou des boisements épais. Lorsqu'ils ne sont pas

visibles depuis les routes, les portails d'entrée trahissent leur présence. Le château de Chambord est le plus emblématique et le plus reconnu de l'unité.

En lien avec ces grands domaines, la chasse marque le paysage au travers des postes de tir installés dans la forêt.

Les villages, installés le plus souvent dans des petits creux du relief, sont groupés autour d'une place centrale et rassemblent des habitations à l'architecture typique en briques. Le petit patrimoine bâti contribue également à l'identité solognote : les petits ouvrages comme les ponts, les fontaines mais aussi les moulins, notamment le long du Cosson.

De nombreuses tuileries et briqueteries ont été construites en Sologne, afin d'exploiter l'argile du sous-sol. Il en existe encore à Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette ou Vannes-sur-Cosson.

Enfin, le vignoble est une culture rarement associée à la Sologne, et pourtant les vignobles des appellations Touraine, Cheverny et Cour-Cheverny participent à l'identité de la Sologne viticole.

## 2.3 Reconnaissance sociale – Patrimoine

La Sologne possède une forte valeur touristique, notamment en raison de son patrimoine et des différentes activités de loisirs qu'elle propose. D'innombrables châteaux sont disséminés dans la forêt et participent à « l'image de marque » de ce territoire. Les châteaux de Chambord et de Cheverny sont les plus prestigieux. Chambord est la seule commune de France appartenant en totalité au domaine de l'État, c'est aussi le plus grand espace clos de murs en Europe (33 km). Son parc, dont la superficie équivaut à celle de Paris, mais dont une partie seulement est ouverte au public, et son château, à l'origine



Le château de Chambord  
*Viola Thomassen Paysagistes*

simple relais de chasse transformé par François 1<sup>er</sup> accueillent chaque année près de 800 000 visiteurs. L'essentiel du patrimoine classé se situe à l'Ouest de l'unité, au contact avec la Touraine. Mais les petites

viles au cœur de la Sologne possèdent également un patrimoine bâti remarquable (château de la Ferté-Imbault, moulin de Romorantin-Lanthenay, château de la Ferté-Saint-Aubin,...)

La chasse attire de nombreux amateurs en Sologne et contribue au développement économique du territoire à travers l'élevage de gibier, mais aussi beaucoup d'autres activités qui bénéficient des retombées économiques (vente d'armes, taxidermie, hôtellerie, restauration, métiers du bâtiment, élevage de chiens, immobilier,...). Cette activité a entraîné une privatisation du territoire par la création de grands domaines de chasse en grillagés.

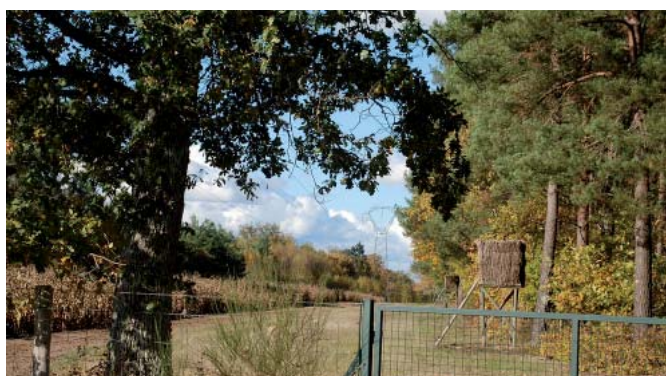
Cependant, pour les non-chasseurs, la Sologne offre bien d'autres activités, dont la randonnée, à travers de multiples chemins communaux, circuits de grande randonnée (GR41 et GR3, GR de Pays Sologne,...), ballades le long du canal de la Sauldre aujourd'hui désaffecté, mais aussi des circuits équestres ou cyclistes. Une route touristique François I<sup>er</sup> - Sologne - Berry parcourt le territoire.

Enfin, de nombreux plans d'eau sont aménagés pour les loisirs ou dédiés à la pêche.

#### 2.4 Les dynamiques paysagères

Plusieurs tendances mettent en péril le caractère des paysages solognots : la privatisation du territoire, la déprise agricole et la progression des boisements et des friches.

L'importance que prend aujourd'hui la chasse dans la gestion du territoire cause un déséquilibre important. Les grandes propriétés privées pouvant aller jusqu'à 1500 hectares sont clôturées par des grillages. La présence du gibier à l'intérieur repose sur l'élevage, qui contrebalance la surexploitation des ressources cynégétiques. Les clôtures sont devenues indispensables afin de protéger le gibier et d'empêcher les intrusions.



Bois privé marqué par les signes de la chasse : clôtures grillagées, bande maïs attirant le gibier, miradors, couloir de tir.

*Atlas des paysages du Loir-et-Cher*

Celles-ci s'intègrent souvent difficilement dans le paysage.

Le territoire est ainsi de plus en plus morcelé, ce qui pose un problème de gestion des terres et des forêts en raison de leur privatisation. Ce phénomène est conforté par la forte demande émanant d'une part de la population aisée de la région parisienne et qui considère la Sologne comme un espace de loisirs (en 1980, un quart du territoire cynégétique solognot est possédé par des Parisiens résidant dans un rayon d'un kilomètre autour de la Place de l'Etoile). Les paysages de Sologne semblent ainsi réservés à une population restreinte, et ces propriétés ne vivent souvent que lors des fins de semaine en période de chasse.

Face à la pression foncière induite par les propriétés de chasse, l'agriculture doit faire face à un phénomène de déprise accentué par la difficulté de produire sur ces sols à la mauvaise qualité agronomique. Il est aujourd'hui plus rentable de louer ses terres pour la chasse ou de développer une activité sylvicole que de la cultiver. La cohabitation de l'agriculture avec la chasse complique d'ailleurs les conditions d'exploitation (saccage des cultures par le gibier, appropriation des chemins,...). Même si l'on observe une transformation progressive des prairies en labours, les surfaces agricoles diminuent (elles ont reculé de 17 % de 1979 à 1988), au profit de la forêt. Les paysages ouverts de Sologne disparaissent petit à petit, les clairières se ferment par enrichissement des parcelles en déprise.

La disparition de l'élevage a également pour conséquence la progression des landes, favorisées par l'humidité des terrains.

Certains étangs sont également abandonnés et se comblent progressivement en raison de la faible rentabilité de la pisciculture extensive.

La pression de l'urbanisation est également une menace pour le paysage : les maisons récentes isolées et aux tonalités et matériaux déconnectés du contexte fragilisent la qualité des villages groupés, notamment en Sologne viticole où le paysage est plus ouvert.

Dans l'aire d'influence de Blois, les « villages-rues » ont tendance à se transformer en « villages-routes » et ce changement d'échelle n'est pas sans poser problème.

En revanche, les centres anciens sont généralement bien préservés et mis en valeur, notamment au travers des espaces publics.

La préservation du paysage solognot nécessite la maîtrise du développement urbain, en évitant le mitage et la multiplication des zones pavillonnaires grâce aux outils de planification, ainsi que la protection et le développement de l'activité agricole. Cela permettra de préserver les paysages de clairière et de lutter notamment contre l'enrichissement en maintenant l'activité d'élevage.

### 3. Les fondements de l'écologie

#### 3.1 Le substrat

La Sologne est un vaste plateau faiblement ondulé dont les lignes de hauteur se situent entre les bassins versants. Ce plateau repose sur des dépôts burdigaliens remaniés au Nord par la Loire, puis durant le Quaternaire par le gel, le vent et les rivières. Au Sud-Est se trouve un affleurement de calcaires de Beauce parfois marneux et recouvert d'argiles caillouteuses. On note également une dépression fermée qui atteint les calcaires de Beauce, il s'agit du lac de Soings. Au Sud-Est et à l'Est, des faluns sont présents. Enfin, on retrouve une transition argileuse avec le Pays Fort à l'Est.

Ces caractéristiques géologiques ont engendré une pédologie relativement complexe. Les sols varient des sables fins aux argiles avec des charges caillouteuses très variées. En ce qui concerne les fonds de vallées ils sont alluviaux. Globalement les sols sont lessivés, podzoliques et souvent hydromorphes, localement secs l'été et engorgés l'hiver.

En ce qui concerne les relations entre la Sologne et les unités adjacentes, elle est en liaison avec le Pays Fort à l'Est, avec l'Orléanais et le Val de Loire au Nord ainsi qu'avec la vallée du Cher au Sud. À l'Ouest, la Sologne est reliée aux Gâtines et à la plaine de Pontlevoy.

#### 3.2 Le climat

Le climat de la Sologne est semi-océanique avec des entrées d'air doux via le val de Loire et le val du Cher. Au Sud-Est se trouve un microclimat froid avec des gelées à la fois précoces et tardives.

Les précipitations annuelles varient de 600 à 750 mm/an tandis que la température annuelle moyenne est de l'ordre de 10,4 °C.

#### 3.3 Histoire de l'occupation du sol

Avant le XIX<sup>ème</sup> siècle peu de forêts étaient stables. La polyculture, l'élevage extensif (accompagnés de longues périodes de jachères) ainsi que la mise en culture des étangs durant les périodes d'assecs étaient très pratiqués en Sologne. Aujourd'hui l'agriculture se limite seulement à quelques secteurs (en dehors de l'Ouest de l'unité) et la sylviculture est devenue très présente. La chasse et la pêche étaient et demeurent des pratiques très courantes dans cette unité.

Les milieux de la Sologne sont soumis à différentes atteintes :

- abandon presque total de l'agriculture sauf dans l'Ouest de l'unité,
- abandon presque total de la gestion traditionnelle des étangs,
- boisement volontaire (dans le passé) ou spontané (y compris des fonds de vallées),
- drainage de certains marais,
- urbanisation diffuse (près de Blois et de Romorantin).

### 4. Principales caractéristiques écologiques

#### 4.1 La flore

- Bugle d'Occident (*Ajuga occidentalis*)
- Piment royal (*Myrica gale*)
- Glaieul d'Illyrie (*Gladiolus illyricus*)
- Flûteau nageant (*Luronium natans*)
- Caldésie à feuilles de parnassie (*Caldesia parnassifolia*)
- Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*)
- Hélianthème faux alysson (*Halimium lasianthum var alyssoides*)
- Hélianthème en ombelle (*Halimium umbellatum*)
- Saule rampant (*Salix repens*)
- Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)
- Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*)
- Arnica occidental (*Arnica montana subsp. atlantica*)
- Jonc des chaisiers glauque (*Scirpus tabernaemontani*)
- Anarrhine à feuilles de pâquerette (*Anarrhinum bellidifolium*)
- Linaigrette grêle (*Eriophorum gracile*)
- Linaigrette à feuilles larges (*Eriophorum latifolium*)
- Parnassie des marais (*Parnassia palustris*)
- Marisque (*Cladium mariscus*).



Hélianthème faux alysson (*Halimium lasianthum var alyssoides*) - photo IE&A



Piment royal (*Myrica gale*) - photo IE&A

## 4.2 La faune

- Castor d'Europe (*Castor fiber*)
- Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)
- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- Grand Murin (*Myotis myotis*)
- Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)
- Triton crêté (*Triturus cristatus*)
- Moule de rivière (*Unio crassus*)
- Écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes*)
- Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)
- Bouvière (*Rhodeus sericeus amarus*)
- Chabot (*Cottus gobio*)
- Gomphe serpentifère (*Ophiogomphus cecilia*)
- Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)
- Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
- Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*)
- Cuivré des marais (*Thersamolycaena dispar*)
- Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)
- Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*)
- Écaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*)
- Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*).



Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) - photo IE&A

## 4.3 Habitats typiques

Caractéristiques des milieux :

- Mésoxérophiles à hygrophiles.
- Neutrophiles à acidiphiles.

22.11-Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)

22.314-Gazons des berges tourbeuses en eaux peu profondes

23.30-Dunes intérieures à pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*

31.11-Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*

31.2-Landes sèches européennes

37.312-Prairies à *Molinia* sur sols acides (*Molinion caeruleae*)

38.2-Prairies maigres de fauche de basse altitude

41.6-Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*

44.912-Bois d'aulnes marécageux oligotrophes

54.5-Tourbières de transition et tremblantes

54.6-Dépansions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*.

## 4.4 Barrières écologiques

L'A71 traverse l'unité du Nord au Sud, en passant à l'Ouest de Salbris (peu d'ouvrages à faune y ont été réalisés et ce sont tous des passages inférieurs).

La marge Sud est traversée par l'A85.

La voie ferrée reliant Paris à Vierzon traverse également l'unité (aucun passage à faune n'y a été réalisé).

La Sologne est occupée par de nombreuses propriétés encloses dont les grillages peuvent fréquemment dépasser les 2 m de hauteur.



## Diagnostic écologique

La grande majorité des habitats ouverts (landes, prairies, pelouses naturelles) se boise par abandon d'entretien. Le boisement volontaire n'y contribue aujourd'hui que pour une faible part. On observe par ailleurs un recul lent mais constant de l'agriculture, lequel contribue également à la fermeture des milieux naturels associés à l'agriculture et à l'élevage extensif : landes ou pelouses naturelles pâturées, prairies de fauche.

L'abandon de la gestion traditionnelle des étangs (pisciculture extensive avec assec occasionnel) provoque le recul de formations végétales liées à la baisse temporaire de l'eau en fin d'été.

## Recommandations

- Chercher en particulier au travers de Natura 2000 à réhabiliter la gestion des espaces ouverts y compris autour des étangs. Chercher à préserver des mosaïques de prairies et de marais en vallée.

## UEP029 SOLOGNE

SUEP 029A / Sologne viticole et maraîchère

SUEP 029B / Sologne des étangs

SUEP 029C / Sologne des terrasses

SUEP 029D / Sologne sèche

SUEP 029E / Marges solognotes



Pour l'écologie, seuls les champs qui diffèrent de l'unité paysagère seront renseignés.



**SUEP029A**

## Sologne viticole et maraîchère

### 1. Le paysage

Structure paysagère	Un paysage moins boisé, une mosaïque de cultures et de vignes, un relief légèrement plus vallonné
Structure morphologique et/ou végétale	Très marquée et structurante
Perceptions	Alternance d'ouvertures et de fermetures
Degré d'artificialisation	Faible
Valeur patrimoniale, culturelle, et touristique	Élevée
Utilisation du sol	Hétérogène
Motifs paysagers, points d'appel, éléments remarquables	Vignobles et cultures maraîchères, patrimoine important (château de Cheverny)
Enjeux, dynamiques	Pression de l'urbanisation due à la proximité de Blois
Critères de délimitation	Occupation du sol (cultures maraîchères et vignobles)

## 2. L'écologie

Géologie	Dépôts burdigaliens en épaisseur limitée à l'Ouest, surmontant les calcaires de Beauce. Faluns
Sols	Les sols sont globalement bruns lessivés et localement bruns calcaires (sur les faluns)
Reliefs caractéristiques	Lac et coteaux de Soings
Climat	Celui de la Sologne, bien qu'un peu plus doux et arrosé
Variations	Sous-unité plus ouverte à l'Ouest (Sologne viticole) et un peu plus cloisonnée avec ponctuellement quelques clairières à l'Est (Sologne maraîchère)
Transitions et discontinuités	Relie l'interfluve Loire/Cher (Plateau de Pontlevoy et d'Amboise) avec le cœur de la Sologne
Usages et pratiques traditionnels	Agriculture, viticulture, maraîchage, élevage caprin, sylviculture, chasse
Usages et pratiques actuels	Agriculture, viticulture, maraîchage (légumes, fraises), pépinières, sylviculture, chasse
Caractéristiques des milieux	Mésophiles à hygrophiles, ponctuellement tourbeux (en forêt) Neutrophiles à acidoclines, localement calcicoles sur faluns
Habitats typiques	22.11-Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ( <i>Littorelletalia uniflorae</i> ) 22.12 x (22.31 et 22.32)-Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou de l' <i>Isoeto-Nanojuncetea</i> 31.2-Landes sèches européennes 34.12-Pelouses calcaires de sables xériques 34.342-Pelouses sur sables légèrement calcaires 37.31-Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> ) 38.2-Prairies maigres de fauche de basse altitude 53.11-Phragmitaies 54.6-Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
Flore typique	Orchis grenouille ( <i>Dactylorhiza viridis</i> ) Orchis moucheron ( <i>Gymnadenia conopsea</i> ) Ophrys brun ( <i>Ophrys fusca</i> ) Bouton d'or à feuilles d'ophioglosse ( <i>Ranunculus ophioglossifolius</i> ) Scirpe couché ( <i>Schoenoplectus supinus</i> ) Bident radié ( <i>Bidens radiata</i> ) Cotonnière blanc-jaunâtre ( <i>Pseudognaphalium luteoalbum</i> ) Alysson à calices persistants ( <i>Alyssum alyssoides</i> ) Armoise champêtre ( <i>Artemisia campestris</i> ) Luzerne naine ( <i>Medicago minima</i> ) Bartsie visqueuse ( <i>Parentucellia viscosa</i> ) Silène conique ( <i>Silene conica</i> ) Anarrhine à feuilles de pâquerette ( <i>Anarrhinum bellidifolium</i> )

**IDENTIFICATION DES UNITES ECO-PAYSAGERES DE LA REGION CENTRE**  
Les unités éco-paysagères

Faune typique	<p>Canard souchet (<i>Anas clypeata</i>)                  Canard chipeau (<i>Anas strepera</i>)                  Fuligule milouin (<i>Aythya ferina</i>)                  Fuligule morillon (<i>Aythya fuligula</i>)                  Guifette moustac (<i>Chlidonias hybrida</i>)                  Mouette mélanocéphale (<i>Ichthyæetus melanocephalus</i>)                  Grèbe à cou noir (<i>Podiceps nigricollis</i>)                  Huppe fasciée (<i>Upupa epops</i>)                  Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>)                  Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)                  Pélodyte ponctué (<i>Pelodytes punctatus</i>)                  Tabac d'Espagne (<i>Argynnis paphia</i>)                  Conocéphale des roseaux (<i>Conocephalus dorsalis</i>)</p>
Atteintes aux milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces naturels très limités dans la partie agricole de l'Ouest</li> <li>- Prairies en cours d'abandon, quelques secteurs en déprise</li> <li>- Urbanisation diffuse (proximité de Blois)</li> </ul>
Coupures	Aucune
Diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur d'agriculture active dont l'intérêt écologique est plus diffus que dans le reste de la Sologne, sauf sur sa frange Est</li> <li>- Présence de formations sur sables calcaires souvent banalisées par la culture (régression des adventices typiques)</li> <li>- Plusieurs prairies intéressantes en particulier au niveau de sources, mais isolées</li> <li>- Stations oligotrophes à tendance tourbeuse en forêt de Cheverny</li> <li>- Mares à amphibiens très isolées au milieu des cultures</li> </ul>
Recommandations	Chercher à préserver les quelques stations typiques de cette sous-unité

## SUEP029B Sologne des étangs

### 1. Le paysage

Structure paysagère	Cœur de la Sologne caractérisé par la densité des étangs
Structure morphologique et/ou végétale	Très marquée et structurante
Perceptions	Paysage fermé
Degré d'artificialisation	Faible
Valeur patrimoniale, culturelle, et touristique	Élevée
Utilisation du sol	Hétérogène
Motifs paysagers, points d'appel, éléments remarquables	Étangs et écluses, châteaux
Enjeux, dynamiques	Abandon de certains étangs et comblement
Critères de délimitation	Hydrographie (étangs)

## 2. L'écologie

Géologie	Dépôts burdigaliens et alluvions récentes
Sols	Bruns lessivés à lessivés, sols podzoliques Singulièrement cette zone s'avère en partie moins acide que le reste de la Sologne
Reliefs caractéristiques	Aucun
Climat	Celui de la Sologne. Secteur plus frais au Sud (gelées tardives)
Variations	Faibles
Transitions et discontinuités	Unité reliée au reste de la Sologne. Pour les oiseaux secteur relié à la Loire, au Cher et à la Brenne
Usages et pratiques traditionnels	Polyculture/élevage, pisciculture, chasse, sylviculture Au XIX <sup>ème</sup> siècle il existait des secteurs d'agriculture active (élevage, céréales)
Usages et pratiques actuels	Chasse, agriculture (très localisée), sylviculture, pisciculture
Caractéristiques des milieux	Mésophiles à hygrophiles Neutrophiles à acidiphiles
Habitats typiques	<p>21.11-Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)</p> <p>22.12 x (22.31 et 22.32)-Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou de l'<i>Isoeto-Nanojuncetea</i></p> <p>22.313-Gazons des bordures d'étangs acides en eaux peu profondes</p> <p>22.414-Colonies d'utriculaires</p> <p>23.30-Dunes intérieures à pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i></p> <p>24.4-Rivières avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i></p> <p>31.11-Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i></p> <p>31.2 -Landes sèches européennes</p> <p>37.31-Prairies à <i>Molinia</i> sur sols tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)</p> <p>38.21-Prairies de fauche atlantiques</p> <p>53.11-Roselières</p>
Flore typique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Flûteau nageant (<i>Luronium natans</i>)</li> <li>- Rossolis à feuilles rondes (<i>Drosera rotundifolia</i>)</li> <li>- Rossolis intermédiaire (<i>Drosera intermedia</i>)</li> <li>- Jonc des chaisiers glauque (<i>Scirpus tabernaemontani</i>)</li> <li>- Linaigrette grêle (<i>Eriophorum gracile</i>)</li> <li>- Linaigrette à feuilles larges (<i>Eriophorum latifolium</i>)</li> <li>- Parnassie des marais (<i>Parnassia palustris</i>)</li> <li>- Marisque (<i>Cladium mariscus</i>)</li> <li>- Orchis sureau (<i>Dactylorhiza latifolia</i>)</li> <li>- Élatine à six étamines (<i>Elatine hexandra</i>)</li> <li>- Élatine fausse-alsine (<i>Elatine alsinistrum</i>)</li> <li>- Scirpe à inflorescence ovoïde (<i>Eleocharis ovata</i>)</li> <li>- Peucedan des marais (<i>Peucedanum palustre</i>)</li> <li>- Potamot à feuilles obtuses (<i>Potamogeton obtusifolius</i>)</li> <li>- Potamot filiforme (<i>Potamogeton trichoides</i>)</li> <li>- Potentille couchée (<i>Potentilla supina</i>)</li> <li>- Zannichellie des marais (<i>Zannichellia palustris</i>)</li> <li>- Laîche de Bohème (<i>Carex bohemica</i>)</li> </ul>

**IDENTIFICATION DES UNITES ECO-PAYSAGERES DE LA REGION CENTRE**  
Les unités éco-paysagères

Faune typique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)</li> <li>- Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>)</li> <li>- Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)</li> <li>- Guifette moustac (<i>Chlidonias hybrida</i>)</li> <li>- Grèbe à cou noir (<i>Podiceps nigricollis</i>)</li> <li>- Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>)</li> <li>- Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>)</li> <li>- Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)</li> <li>- Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>)</li> <li>- Triton marbré (<i>Triturus marmoratus</i>)</li> <li>- Gomphe serpent in (<i>Ophiogomphus cecilia</i>)</li> <li>- Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)</li> <li>- Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i>)</li> <li>- Cuivré des marais (<i>Thersamolycaena dispar</i>)</li> <li>- Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)</li> <li>- Criquet ensanglanté (<i>Stethophyma grossum</i>)</li> </ul>
Atteintes aux milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon de la pisciculture traditionnelle sur de nombreux étangs</li> <li>- Tendance à laisser une végétation ligneuse ceinturer les étangs (limite le développement des formations liées aux variations de niveau)</li> <li>- Déprise, arrêt d'entretien en particulier de milieux ouverts ou semi-ouverts</li> <li>- Apparition d'espèces invasives (Jussie, Grenouille taureau, Cormoran...).</li> </ul>
Coupures	Aucune
Diagnostic	Secteur de haut intérêt pour l'avifaune migratrice et hivernante. On observe une perte d'intérêt de certains étangs probablement due au recul de la diversité des milieux naturels ou semi-naturels et à l'abandon de l'entretien traditionnel des étangs dont la seule fonction est souvent la chasse aux canards
Recommandations	Il est probable que les étangs fonctionnent en groupe et non de manière isolée (pour les oiseaux). Analyser cette opportunité afin d'assurer une gestion cohérente des réseaux d'étangs. Mettre en œuvre les recommandations des DCOB



## SUEP029C Sologne des terrasses

### 1. Le paysage

Structure paysagère	En bordure de la vallée de la Loire, vastes clairières cultivées sur des sols moins humides et moins dégradés que dans le reste de la Sologne, taux de boisement moins important
Structure morphologique et/ou végétale	Moyennement marquée
Perceptions	Alternance d'ouvertures et de fermetures
Degré d'artificialisation	Faible
Valeur patrimoniale, culturelle, et touristique	Élevée
Utilisation du sol	Hétérogène
Motifs paysagers, points d'appel, éléments remarquables	Château de la Ferté-Saint-Aubin, village de Jouy-le-Potier
Enjeux, dynamiques	Déprise agricole et risque de fermeture du paysage
Critères de délimitation	Occupation du sol (clairières)

## 2. L'écologie

Géologie	Dépôts burdigaliens remaniés par la Loire (terrasses anciennes de la Loire), recouverts d'alluvions récentes au niveau des vallons Affleurements marneux de calcaire de Beauce (vallons, vallées sèches, dolines). Importants phénomènes karstiques aux environs d'Orléans
Sols	Teneur en calcium un peu plus sensible que dans le reste de la Sologne, mais par ponctuellement et non de manière constante Sols lessivés à podzoliques Localement les sols peuvent être sableux et secs
Reliefs caractéristiques	Aucun
Climat	Celui de la Sologne, un peu plus doux et un peu plus arrosé (influence de la Loire)
Variations	- Une zone ouverte agricole autour de Marcilly-en-Villette et de Saint-Cyr-en-Val - Une zone viticole et maraîchère au Nord de Mézières-lez-Cléry - Un réseau de mares d'origine périglaciaire entre Lailly-en-Val et Jouy-le-Potier - Les vestiges d'un vrai bocage à arbres d'émonde et têtards à Jouy-le-Potier - Quelques étangs oligotrophes remarquables
Transitions et discontinuités	Unité reliée au reste de la Sologne, au Val de Loire et à la forêt d'Orléans Corridors écologiques avérés : - entre forêt d'Orléans et Sologne au droit de Bonnée - entre Sologne et val de Loire par la chaîne des étangs du Bruel (et des prairies inondables sur Sandillon) - entre Sologne et Val de Loire par le cours de l'Ardoux
Usages et pratiques traditionnels	Polyculture-élevage, grande culture, chasse, sylviculture
Usages et pratiques actuels	Chasse, agriculture, sylviculture
Caractéristiques des milieux	Mésophiles à hygrophiles Acidoclines à acidiphiles et localement neutro-alcalins sur marnes
Habitats typiques	Il existait jusqu'aux années 1970 quelques stations calcicoles mesoxérophiles liées à des affleurements marneux dans des vallées près d'Ardon (vallée de l'Ardoux) et de Mézières-lez-Cléry (vallée sèche dite vallée aux Moines). Elles sont aujourd'hui très dégradées  41.6-Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i> 21.11-Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ( <i>Littorelletalia uniflorae</i> ) 22.12 x (22.31 et 22.32)-Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou de l' <i>Isoeto-Nanojuncetea</i> 31.2-Landes sèches européennes (forte régression alors qu'il en existait des étendues importantes jusqu'aux années 1970) 37.31-Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> ) 38.2-Prairies maigres de fauche de basse altitude

**IDENTIFICATION DES UNITES ECO-PAYSAGERES DE LA REGION CENTRE**  
Les unités éco-paysagères

Flore typique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nard raide (<i>Nardus stricta</i>)</li> <li>- Asphodèle blanc (<i>Asphodelus albus</i>)</li> <li>- Grande Douve (<i>Ranunculus lingua</i>)</li> <li>- Bugle d'Occident (<i>Ajuga occidentalis</i>)</li> <li>- Flûteau nageant (<i>Luronium natans</i>)</li> <li>- Chêne tauzin (<i>Quercus pyrenaica</i>)</li> <li>- Hélianthème en ombelle (<i>Halimium umbellatum</i>)</li> <li>- Anarrhine à feuilles de paquerette (<i>Anarrhinum bellidifolium</i>)</li> <li>- Ache inondée (<i>Helosciadium inundatum</i>)</li> <li>- Élatine fausse-alsine (<i>Elatine alsinastrum</i>)</li> <li>- Élatine à six étamines (<i>Elatine hexandra</i>)</li> <li>- Bruyère à balais (<i>Erica scoparia</i>) (les landes à Bruyère à balais sont dues à la déprise agricole)</li> <li>- Millepertuis des marais (<i>Hypericum elodes</i>)</li> <li>- Jonc à feuilles variables (<i>Juncus heterophyllus</i>)</li> <li>- Littorelle à une fleur (<i>Littorella uniflora</i>)</li> <li>- Œnanthe à feuilles de peucedan (<i>Oenanthe peucedanifolia</i>)</li> </ul>
Faune typique	Triton crêté ( <i>Triturus cristatus</i> )
Atteintes aux milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déprise, arrêt d'entretien, en particulier de milieux ouverts ou semi-ouverts</li> <li>- Apparition d'espèces invasives</li> <li>- Urbanisation</li> </ul>
Coupures	Autoroute A71 (ouvrages à faune peu fonctionnels). Certains ouvrages peu adaptés sont très fréquentés par les petits mammifères
Diagnostic	Secteur un peu différencié de la Sologne surtout en rebord de plateau (au plus près de la Loire)
Recommandations	Les landes à Bugle d'Occident, les landes sèches à bruyères, les ourlets à Chêne tauzin et à Asphodèle blanc (stade pionnier après les coupes sur la lisière Nord de la sous unité) sont les habitats les plus caractéristiques, lesquels méritent une attention. La restauration d'une partie du réseau de mares du Nord-Ouest de la Sologne a permis de redévelopper la population locale de Triton crêté tout en restaurant des habitats rivulaires des eaux oligotrophes

## SUEP029D Sologne sèche

### 1. Le paysage

Structure paysagère	La sous-unité où le taux de boisement est le plus important, forêt constituée essentiellement de résineux
Structure morphologique et/ou végétale	Très marquée et structurante
Perceptions	Paysage fermé
Degré d'artificialisation	Faible
Valeur patrimoniale, culturelle, et touristique	Élevée
Utilisation du sol	Homogène
Motifs paysagers, points d'appel, éléments remarquables	Nombreuses landes à bruyères, vallées à fonds tourbeux, station de radioastronomie de Nançay
Enjeux, dynamiques	Progression de la forêt et disparition de l'agriculture, enrésinement
Critères de délimitation	Structures végétales (bois de résineux)

## 2. L'écologie

Géologie	Dépôts burdigaliens plus ou moins remaniés. Argiles à silex. Alluvions récentes
Sols	Bruns lessivés à lessivés, sols podzoliques Localement certains sont très secs (terrasses de la Sauldre), mais peuvent aussi être hydromorphes
Reliefs caractéristiques	Aucun
Climat	Celui de la Sologne. Secteur plus frais au Sud (gelées tardives)
Variations	Faibles
Transitions et discontinuités	Unité reliée au reste de la Sologne et au Pays Fort
Usages et pratiques traditionnels	Polyculture-élevage, pisciculture, chasse, sylviculture
Usages et pratiques actuels	Chasse, agriculture, sylviculture, pisciculture
Caractéristiques des milieux	Mésophiles à hygrophiles voire tourbeux (acidoclines à acidiphiles)
Habitats typiques	<p>22.11 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)</p> <p>22.12 x (22.31 et 22.32) Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou de l'<i>Isoeto-Nanojuncetea</i></p> <p>23.30 Dunes intérieures à pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i></p> <p>24.4-Rivières avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i></p> <p>31.11 Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i></p> <p>31.2 Landes sèches européennes</p> <p>38.2 Prairies maigres de fauche de basse altitude</p> <p>41.6 Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i></p> <p>44.3 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)</p> <p>54.5 Tourbières de transition et tremblantes</p> <p>54.6 Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i></p>
Flore typique	<p>Sabline des montagnes (<i>Arenaria montana</i>)</p> <p>Flûteau nageant (<i>Luronium natans</i>)</p> <p>Bruyère vagabonde (<i>Erica vagans</i>)</p> <p>Caldésie à feuilles de parnassie (<i>Caldesia parnassifolia</i>)</p> <p>Chêne tauzin (<i>Quercus pyrenaica</i>)</p> <p>Piment royal (<i>Myrica gale</i>)</p> <p>Hélianthème faux alysson (<i>Halimium lasianthum</i> var <i>alyssoides</i>)</p> <p>Hélianthème en ombelle (<i>Halimium umbellatum</i>)</p> <p>Saule rampant (<i>Salix repens</i>)</p> <p>Rossolis à feuilles rondes (<i>Drosera rotundifolia</i>)</p> <p>Rossolis intermédiaire (<i>Drosera intermedia</i>)</p> <p>Linaigrette grêle (<i>Eriophorum gracile</i>)</p> <p>Linaigrette à feuilles larges (<i>Eriophorum latifolium</i>)</p> <p>Parnassue des marais (<i>Parnassia palustris</i>)</p> <p>Marisque (<i>Cladium mariscus</i>)</p>

**IDENTIFICATION DES UNITES ECO-PAYSAGERES DE LA REGION CENTRE**  
Les unités éco-paysagères

Faune typique	<p>Moule de rivière (<i>Unio crassus</i>)  Écrevisse à pieds blancs (<i>Austropotamobius pallipes</i>)  Cuivré des marais (<i>Thersamolycaena dispar</i>)  Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)  Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)  Triton crête (<i>Triturus cristatus</i>)  Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)</p>
Atteintes aux milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déprise, arrêt d'entretien en particulier de milieux ouverts ou semi-ouverts</li> <li>- Apparition d'espèces invasives</li> </ul>
Coupures	Aucune
Diagnostic	<p>Secteur le mieux préservé de la Sologne et le plus diversifié : landes sèches sur les terrasses de la Sauldre et sur les sables grossiers, landes et marais tourbeux, suintements très acides (bassin de la Rère), boisements alluviaux, prairies. Néanmoins, la principale atteinte reste la fermeture des milieux ouverts sur sols secs ou acides, par boisement spontané. Les landes sèches à Hélianthème faux alysson qui forment un groupement végétal typiquement solognot sont aujourd'hui réduites à de faibles surfaces alors qu'elles occupaient parfois plusieurs hectares il y a encore trente ans. Les rivières sont quant à elles en bon état de conservation.</p>
Recommandations	<p>Appliquer les mesures proposées par le DCOB afin de préserver la mosaïque des milieux de cette partie de la Sologne. Porter une attention particulière aux hydrosystèmes (terrasses, versants, fond de vallée, rivière)</p>

## SUEP029E Marges solognotes

### 1. Le paysage

Structure paysagère	Paysage de transition avec le Pays Fort, enchaînement d'enclos pâturés entourés de bois, poches bocagères
Structure morphologique et/ou végétale	Moyennement marquée
Perceptions	Alternance d'ouvertures et de fermetures
Degré d'artificialisation	Faible
Valeur patrimoniale, culturelle, et touristique	Moyenne ou ponctuelle
Utilisation du sol	Hétérogène
Motifs paysagers, points d'appel, éléments remarquables	Villes d'Argent-sur-Sauldre et Aubigny-sur-Nère
Enjeux, dynamiques	Progression de la céréaliculture
Critères de délimitation	Occupation du sol

## 2. L'écologie

Géologie	Dépôts burdigaliens partiellement recouverts d'argile à silex descendue du Pays Fort Affleurements calcaires ou marneux sur le versant de certaines vallées (au Nord) Alluvions récentes (enrichies en calcaire) au fond des vallées
Sols	Sols lessivés à podzoliques parfois hydromorphes Rendzines et sols calciques ponctuellement
Reliefs caractéristiques	Aucun
Climat	Plus frais que le reste de la Sologne sauf dans le Nord où persistent les apports ligériens
Variations	Secteurs bocagers à large maille qui correspondent à des mises en valeur du XVIII <sup>e</sup> / XIX <sup>ème</sup> siècle
Transitions et discontinuités	Sous-unité reliant Sologne et Pays Fort avec, en milieu forestier des paysages plutôt solognots et, en espace ouvert, une certaine ressemblance avec le Pays Fort (bocage)
Usages et pratiques traditionnels	Polyculture-élevage, grande culture, chasse, sylviculture
Usages et pratiques actuels	Chasse, agriculture, sylviculture
Caractéristiques des milieux	Mésophiles à hygrophiles Neutrophiles à acidiphiles. Localement neutro-alcalins sur marnes
Habitats typiques	22.12 x (22.31 et 22.32)-Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou de l' <i>Isoeto-Nanojuncetea</i> 31.2-Landes sèches européennes (forte régression, alors qu'existaient des étendues importantes jusqu'aux années 1970) 37.31-Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> ) 38.2-Prairies maigres de fauche de basse altitude Radeaux à renoncules des cours d'eau
Flore typique	- Bugle d'Occident ( <i>Ajuga occidentalis</i> ) - Flûteau nageant ( <i>Luronium natans</i> ) - Chêne tauzin ( <i>Quercus pyrenaica</i> ) - Orchis de mai ( <i>Dactylorhiza fistulosa</i> ) - Littorelle à une fleur ( <i>Littorella uniflora</i> ) - Scille à deux feuilles ( <i>Scilla bifolia</i> ) - Orchis punaise ( <i>Anacamptis coriophora</i> )
Faune typique	- Loutre ( <i>Lutra lutra</i> ) - Lamproie de Planer ( <i>Lampetra planeri</i> )
Atteintes aux milieux naturels	- Déprise, arrêt d'entretien de certaines parties de propriétés - Apparition d'espèces invasives
Coupures	Route Sully-sur-Loire / Bourges (fort trafic)
Diagnostic	Milieux fermés à ouverts
Recommandations	Chercher à conserver un réseau de landes et de prairies